VENTES A L'ENCAN

Par JACOBS-GLEASON, Inc

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Sarah Bernstein épouse d'Otto Sizeler

No. 102,376, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

SANS LIMITE SANS RÉSERVE

Un joli Cottage Résidence, élevé, à Abita Springs

(Adjoignant le superbe Hotel Mutti)

Cottage simple adjoignant

4 Lots de valeur sur la rue pavée, Français, entre Dorgenois et Law

ilet des Champs Elysées

A l'ENCAN, JEUDI 16 AVRIL 1914

A Midi à la Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 10 mars 1914 par l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de district, division B., et adressé à Samuel L. Jacobs, encanteur, je vendrai à la date et lieux ci-dessus mentionnés, la propriété suivante ci-dessus décrite à savoir:

Un certan lot de terre situé dans la ville de Bossier, Paroisse de St. Tammany, état de la Louisiane, dans cette partie connue sous le nom d'avenue, suivant un plan dressé par W. H. H. Hargen voyer, le dit lot de terre s'étend sur la dite avenue 54 pieds et court vers l'arrière, formant le coin des rues Warren et Seconde, sur 100 pieds entre lignes parallèles, et adjoint la propriété de Mme A. Dickerson, et est borné à l'est par Warren et à l'ouest par le reste de l'avenue, et au nord par la propriété de Mme A. Dickerson. Les améliorations comprennent un cottage élevé contenant 43 chambres, une chambre de domestique, au milieu un vestibule de 26 pieds, une salle à manger, chambre de toilette et lavabo fixe dans chaque chambre à coucher, eau froide et chaude, galeries tout autour de la bâtisse, puits artésien avec chateau d'eau, écuries, entièrement grillagées, fourneaux et appareils de chauffage à eau chaude. On peut en prendre possession immédiatement.

Toute cette certaine parcelle ou lot de terre s'étendant et étant dans la ville d'Abita Springs, paroisse St. Tammany, état de la Louisiane, est particulièrement décrite comme suit à savoir: Commençant à un point sur la rue Warren, à 40 pieds du coin de la rue Church et de la Compagnie des Pompiers sur Warren Street, de la 80 pieds sur la rue Warren, sur une direction nord vers la rue Eads, de là à angle droit à la rue Warren et parallèle avec la rue Eads, 54 pieds, d'où 80 pieds dans une direction sur sur une ligne parallèle avec la rue Warren, de la 54 pieds sur une ligne à la rue Warren vers le point où il commence, les améliorations comprennent un cottage simple, 5 chambres et galerie. On peut en prendre possession immédiatement.

Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet 1377, borné par les rues Frenchmen, Law, Champs Elysées et la rue Dorgenois, désigné par les numéros 5 et 6 dans le nouveau faubourg Marigny, suivant un plan dressé le 20 février 1848 par John Brilli, voyer, déposé pour references en l'office d'Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No. 31 de son livre de plan No. 2, et lequel lot mesure en mesure américaine chacun 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Frenchmen, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Les dits lots sont formés par les lots de terre Nos. 10, 11 et 12 de l'Ilet No. 108 sur plan original du nouveau faubourg Marigny.

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent en tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou appartiennent de quelque façon situé dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet 1377, borné par les rues Frenchmen, Law, Champs Elysées et Dorgenois, désigné par les numéros 3 et 4 dans le nouveau faubourg Marigny suivant plan dressé le 20 février 1848 par John Brilli, voyer, et déposé en l'office de Octave de Armas, notaire en cette ville, pour référence comme plan No. 31 de son livre de plan No. 2, et lequel dit lot mesure en mesure américaine chacun 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Frenchmen sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, les dits lots sont formés des lots de terre 10, 11, 12 de l'Ilet No. 108, sur le plan original du dit faubourg Marigny.

CONDITIONS. — L'acquéreur devant assumer comptant les taxes de l'année 1914 et payer pour l'acte de vente devant E. M. Stafford, notaire et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication chez

JACOBS-GLEASON, Inc.,
S. L. JACOBS, Encanteur.
H. W. ROBINSON, avocat pour le demandeur.
mars 15-22-29 avril 5-12-15-16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Denis Brady

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisses d'Orléans — No. 107875 — Division B — Attendu que Mlle Rose A. Brady, a présenté une petition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Denis Brady, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. H. BYRNES, JR., A. B. BOOTH., avocats.
mars 20-25-29

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE

Lots vacants de Choix dans le Sixième District

Succession de Jeremiah J. Roth, Sr.

No. 107712 Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 406, rue Carondelet le MARDI 28 avril, 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé, du 26 Mars, 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété suivante sera vendue à savoir:

Premier. Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'Ilet No. 18 de Burtheville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur un croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Aout, 1908, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr., et als. vs. les Mineurs Beauvis, pris par James Boyd Grinage, notaire le 4 Décembre, 1908, par le No. trois et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et cinq lignes de largeur en arrière sur une profondeur de vent vingt pieds.

Second. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burtheville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds, député voyer de ville dans l'affaire referée ci dessus, par le No. 4; et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et six lignes de largeur en arrière sur cent vingt pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du prix d'achat les taxes pour l'année 1914, et faire un dépot de dix pour cent chez l'encanteur au moment de la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Louis R. Alba, Esq., Notaire.
G. G. KRONENBERGER, avocat pour le demandeur.
mars 28-29 avril 5-12-19-26-28

Par I. B. RENNYSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Kops.

A l'encan le JEUDI 16 Avril, 1914.

A la Bourse des propriétées foncières No. 311 rue Baronne à Midi

La bâtisse simple à deux étages 635 rue St. Ferdinand

Entre les rues Chartres et Royale ilet de la rue Press, comprenant 4 chambres et vestibule au premier étage, 5 chambres et vestibule au rez-de-chaussée, allée de chaque côté, cour pavée, etc.

Conformébment à un ordre de l'honorable Porter Parker, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D daté et signé du 13 Mars 1914, dans l'affaire de la succession de John Kops No. 102,819, je procéderai à la vente de la propriété suivante décrite à savoir au lieu et place désigné comprenenat un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies servitudes et privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon située dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Chartres et Royale lequel lot est désigné par le numéro 3 sur un plan par C. N. DeArmas, député voyer de ville daté du 4 Avril 1887 et joint à un acte passé devant James Fabey ancien notaire, le 6 Avril 1887 et mesure suivant le dit plan vingt quatre pieds pouces de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de quatre vingt seize pieds entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1914, ainsi que les actes de vente qui devront être passées devant Scott E. Beer, notaire et dix pour cent (ne portant pas d'interet) de dépot au moment de l'adjudication chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.
EDGAR M. CAHN, avocat.
mars 15-22-29 avril 5-12-16

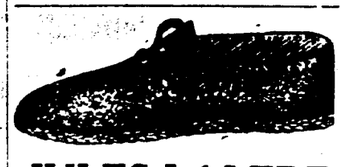

JULES LALERE,

IMPORTATEUR

d'Espadrilles Françaises

Confortables pour les cors et oognons. Excellentes pour la maison, le bureau et le gymnase. La chaussure la plus durable qui soit fabriquée.

611 Rue Bourbon,

Nouvelle-Orléans - - Louisiane

VENTES A L'ENCAN

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIARE

Cottage Double, 2121-2123 rue Troisième

MMme Veuve Maria Stall et als. vs. Eugénie Stall et Florence Stall.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No. 107722 — Division A — Il sera vendu à l'encan le MARDI, 28 Avril 1914 à midi à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne par Jas. Brennan, encanteur, bureau 811 rue Perdido, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 19 Mars, 1914, et signé en Cour ouverte le 25 Mars, 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages, qui en dépendant ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Seconde, Troisième, Saratoga et Sud Franklin lequel lot est désigné par le numéro 5 sur un plan du dit Ilet dressé par A. D. Young, déposé en l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville et mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent quinze pieds (115) entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations comprennent une maison solidement construite couverte en ardoises, double cottage, désigné par les Nos. 2121-2123 rue troisième contenant cinq chambres, hangars etc. grande cour et peut être louée 14 dollars de chaque côté.

CONDITIONS — Comptant. — L'acquereur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication le cout de tous certificate devra être supporté par l'acheteur les taxes de ville et d'Etat pour 1914, devant être assumées par l'acheteur en sus et en plus du prix de l'adjudication tous les loyers dus devant appartenir au vendeur jusqu'à la date du passage de l'acte de vente et final paiement du dit acte. Acte de vente aux frais de l'acheteur devant John Bassich, Jr., notaire.
mars 28-29 avril 5-12-19-26-28

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil du contenu entier du magasin bien connu

UTER ART EMPORIUM

Occupant la bâtisse à quatre étage portant les numéros municipaux

233-335 Rue Royale

Consistant en un grand et très assorti stock de tableaux, peintures à l'huile, aquarelles, chromos, gravures, mirroirs, glaces, cadres et baguettes pour encadrements, stores, meubles de fantaisie, bibelots en bronze, biscuits, terre glaise et porcelaines, bric à brac, matériel pour artistes, et autres articles de même genre trop nombreux pour être décrits, Aussi comptoirs, vitrines, piedestaux, etc, meubles de bureau, accessoires, divers etc. dans l'affaire de

Edward Uter vs. Oscar Uter, et als. No. 99312
Mlle Marie Clémentine Uter vs Oscar Uter, No. 99313.
Mlle Philoméne Stella Uter vs. Oscar Uter, No. 107911.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'orléans — En vertu de trois writs de Fieri Facias, qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à vendre à l'ancan dans le local ci-dessous désigné le MARDI 7 Avril, 1914 à 10 heures 30 du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Dans le local Nos. 233 et 235 rue Royale.

Le contenu entier stock et accessoires, etc., dans le dit local connu comme

UTER'S ART EMPORIUM

suivant inventaire enregistré.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
W. J. WAGUESPACK, avocat pour Edward Uter.
OSCAR SCHREIBER, avocat pour les demandeurs.
mars 27-28 avril 1-7

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU

PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 11. Nouvelle-Orléans, Lne.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: **"Rendre certain ou garantir."** Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurée dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPÉCIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur Améliorée du Troisième District portant le numéro municipal 1607 rue France

Encoignure Claiborne, dans l'Ilet des rues Derbigny et Lesseps.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. Michael Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107681 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 Avril 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes est dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendant de quelque façon, situés dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet No. 722 borné par les rues Claiborne, Derbigny, France et Lesseps, designés, comme lots 1 et 2 sur un croquis dressé par C. U. Lewis voyer daté du 20 mai, 1901 joint à un acte passé devant John Watt, notaire le 5 Juillet 1902, suivant lequel dit croquis les dits lots mesure en mesure américaine comme suit: Lot No. UN forme le coin des rues France et Claiborne et mesure trente et un pieds, deux pouces, et trois lignes de face à la rue France sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Claiborne. Lot No. Deux mesure trente et un pieds de face à la rue France sur cent huit pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
mars 20-21-27 avril 3-9-17-22-23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et améliorée dans le Premier District portant les numéros municipaux 732 et 734 rue Lopez, entre Gravier et Perdido.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Mrs Lizzie Robinson, épouse de Barney Carter et Barney Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No.107866 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette Ville, le JEUDI, 30 Avril, 1914, à Midi, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privileges, voies, dépendances et avantages qui y appartiennent de quelque sorte; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 651, borné par les rues Lopez, Gravier, Salcedo et Perdido, et désigné par le No. 10 sur un plan dressé par D. M. Brosnan, D. C. S., en date du premier Avril 1899 annexé à un acte de vente passé devant A. G. La Pice, notaire, le 30 Juin, 1899, et d'après le dit plan ce lot mesure trente pieds de face sur la rue Lopez, par cent deux pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes paralleles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRY MOONEY, avocat pour la demanderesse.
mars 28 29—avril 3 9 17 21 29 30

CHEMINS DE FER.

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT

A la 32me rue et la 7me Avenue Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"
Bureau des Billets,
211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.
PHONE MAIN 2939.

EXCURSIONS

— VIA —

New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE

ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET

Ramsay, Covington, Claiborne, Abita Springs, Ozone Park, Mandeville, Nott, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Hygela, Bonfouca.

$1.00

Folsom, Onville, Hoods, Red Bluff et Pflazheim

$1.25

Bogalusa, Rio, Sun, Bush, Talisheek, Florenville, Maud, Amos et Intermédiare.

$1.25

Prix reduits également de Columbia, Ligne Principale et Sud; Tylertown et Stations sur Bogue Chitto et Embranchements de Shore Line à la Nouvelle-Orleans.

HORAIRE.
De la Nouvelle-Orléans.

Quitte la Station Terminale.....7:35 a. m.
Arrive à la Station Terminale..8:05 p. m.
Arrive Terminal Station.....10:05 a. m.
Quitte Terminal Station.....6:00 p. m.

Pour plus amples informations voyez l'agent des billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4800.

BUREAU DE PLACEMENT

SYLVAIN VIDALAT

214 EXCHANGE ALLEY

Chambres garnies de premier ordre. Prix moderés.

OUVERT TOUTE LA NUIT

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicite des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales,

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, Zone District.

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313 — RUE ROYALE — 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX, COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

PRIX, (expédié Franco) 25 et 50 SOUS

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

The New Freedom

(LA NOUVELLE LIBERTÉ)

Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis

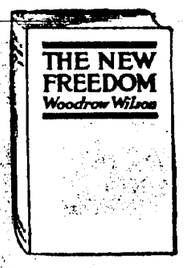

Ce livre vous apprendra à connaitre l'homme vrai qu'est votre Président

3ème Grande Édition, Net $1.00

EN VENTE CHEZ

Adrien Rémond

232 RUE BOURBON 232

EN VILLE

Doubleday, Page & Co.,

GARDEN CITY, N. Y.

CHARBONS

PITTSBURG
ANTHRACITE
ALABAMA
QUALITÉ QUEEN

COKE POUR GAZ ET FONDERIE

W. G. COYLE & CO., Inc.

337 RUE CARONDELET

PHONE MAIN 2126

Laissez-moi vous envoyer du Parfum Gratis

Demandez aujourd'hui un bouteille d'essai de

LILAS ED. PINAUD

Le parfum le plus fameux au monde, chaque goutte en est aussi délicieuse que la fleur réelle. Pour le mouchoir, le vaporisateur et le bain. Excellent après s'être rasé. Toute la valeur se trouve dans le parfum—vous ne payez pas de supplément pour une bouteille de fantaisie. La qualité en est merveilleuse. Le prix n'est que de $0.75 (6 onces). Envoyez $0.04 et vous recevrez la petite bouteille- suffisamment pour 50 mouchoirs.

PARFUMERIE ED. PINAUD, Departement M.
ED. PINAUD BUILDING NEW YORK

Feuilleton de l'Abeille de la N. O.

COMMENCÉ LE 19 AVRIL 1913

Jours d'Epreuves

PAR

LOUIS ENAULT

(Suite)

Peu à peu les choses s'envenimèrent à ce point que ces deux êtres, qui devaient être à jamais l'un pour l'autre

Ce monde toujours beau,
Toujours jeune et toujours nouveau,

dont le poète parle quelque part, finirent par s'apercevoir qu'ils s'étaient cruellement trompés. Quand on en arrive là, on ne tarde pas à se dire qu'il n'y a qu'un seul remède à tant de maux: la séparation... et l'on se sépare! Une sorte de pudeur intime vous fait parfois retarder encore le moment fatal;... mais, tôt ou tard, il arrive toujours!

Ce fut Nadia, plus franche, ou plus courageuse, qui prit l'initiative toujours difficile de la rupture.

Elle n'eut même pas envers lui l'attention des formes, car elle s'en alla sans avoir échangé avec celui qu'elle quittait les tristesses de l'adieu. Ce fut seulement le lendemain du départ qu'il apprit, par quelques lignes d'un billet sec, qu'elle était partie.

Porté ainsi en pleine poitrine, ce coup droit, quelques mois plus tôt, l'eût jeté dans un véritable désespoir. Mais comme il n'était plus, en quelque sorte, que la consécration d'un fait accompli, Albert sentit tout de suite qu'il ne mourrait pas de la blessure. Un détail particulier hâta même sa guérison, car il apprit, de façon à n'en pouvoir douter, que la belle fugitive, sans doute pour adoucir les ennuis de la route, avait pris pour compagnon de voyage un jeune et beau Russe, qui depuis quelque temps déjà, passait pour lui faire agréer ses hommages. La colère et le mépris tuèrent la tendresse et le regret chez celui qui était puni d'avoir abandonné sa femme par l'abandon de sa maîtresse.

Le détachement fut complet. Mais ce renversement soudain, cette ruine absolue de ce qui avait été sa vie jusque-là, jeta le jeune homme dans un grand désarroi moral. Il se trouva, du jour au lendemain, n'avoir plus en ce monde aucun objectif auquel se rattacher. Perdu dans un pays étranger, où ses seules relations étaient celles que Nadia lui avait données, et dont, elle partie, il n'aurait voulu à aucun prix se prévaloir, il mit une sorte de point d'honneur à briser — même avec violence — tout ce qui pouvait lui rappeler son souvenir. Ajoutez les dépenses extrêmes dans lesquelles il avait été fatalement entraîné, et vous comprendrez que le retour en France s'imposait. Il savait bien que ce retour ne ressemblerait en rien à une rentrée triomphale; mais quand on s'est mis dans le cas d'avoir de mauvais moments à passer, on n'a plus qu'une chose à faire, s'y résigner, et s'en tirer le plus galamment possible. Il savait bien qu'il aurait avec son père une entrevue orageuse. Le vieux gentilhomme, en de pareilles circonstances, avait le coup de boutoir assez rude. Mais quand on est prévenu des choses, on peut se mettre sur ses gardes, et se défendre. Il irait avec lui au-devant d'une explication franche et loyale, à la suite de laquelle il espérait que les choses s'arrangeraient.

Il n'était pas non plus sans penser quelque peu à sa femme. Sa femme, il l'avait singulièrement oubliée, dans le grand feu de sa passion pour Nadia; il l'avait trahie sans scrupule, abandonnée sans remords, délaissée sans regret, pour s'attacher à la poursuite de cette froide mais irrésistible enchanteresse, qui l'aurait entraîné jusqu'au bout du monde;... mais à présent que le charme était rompu, à présent que ses yeux s'ouvraient à la lumière, et qu'il reconnaissait avoir été le jouet d'une misérable coquette, il ne se plaçait plus, pour juger les choses, au même point de vue qu'autrefois. Dans la justesse de son jugement, et dans la liberté reconquise de son esprit, il comparait les deux femmes, et savait faire à l'une et à l'autre deux parts plus équitables. Il voyait Suzanne encore dans toute la fleur de sa beauté virginale, telle qu'on la lui avait donnée le jour de son mariage, pure comme le lis royal, dans le chaste rayonnement de sa grâce. C'était une éducation qu'on lui avait confiée, et il ne pouvait accuser que lui de n'avoir pas entrepris cette tâche attrayante.

Mais à présent, instruit par une expérience qui lui avait coûté si cher, il entendait bien changer complètement de conduite. Sa femme, si elle le voulait bien, allait trouver en lui un homm nouveau, inconnu jusque-là, et qui peut-être ne lui déplirait pas sous ce nouvel aspect. Il ne demandait plus qu'une chose: c'était de rentrer en grâce auprès d'elle, et de tenter sa conquête... La conquête de sa femme, quand il en avait conquis tant d'autres, c'était une chose originale, et qui ne laissait point de la piquer au jeu. Il avait manqué une première occasion et perdu bien du temps déjà... Mais ils étaient jeunes tous deux; il avait encore tous les avantages de sa personne, et il savait bien que tout se répare en ce monde. Est-ce que, dans de semblables conditions, un homme comme lui n'a pas le droit de tout tenter et de tout espérer?

Ce fut dans ces conditions-là que le mari infidèle, mais repentant, prit le parti de rentrer en France. La moraliste le plus sévère eût bien été forcé de reconnaître la droiture de ses intentions.

L'accueil, chez son père, n'eut rien de fort encourageant. Le marquis s'était montré justement irrité contre ses torts dont, après tant de promesse d'une vie meilleure, ce pécheur endurci s'était rendu coupable envers une femme pour laquelle il avait, lui, autant d'estime que d'affection.

Mais comme il était, avant tout, un homme pratique et positif, quand il crut avait donné une satisfaction suffisante à son légitime mécontentement, il se dit que ce qu'il avait de mieux à faire, c'était d'encourager son fils dans les bonnes résolutions où il le voyait. Une loyale et franche réconciliation entre les deux époux pourrait seule effacer un passé déplorable, et leur rendre quelques chances d'heureux avenir. Ils étaient vraiment trop jeunes l'un et l'autre pour n'avoir pas encore de belles perspectives devant eux.

Sous ces auspices, qui lui semblaient bons, le comte de Ligny entreprit le voyage de Normandie pour rejoindre sa femme, rentrée dans sa famille. Mais nous savons que, pour ménager les forces de sa fille, dont la santé était en ce moment singulièrement compromise, par une suite de crises nerveuses aussi fréquentes que douloureuses, le père de Suzanne avait exigé que l'entrevue, nécessaire peut-être, mais bien pénible à coup sûr, fût retardée de quelques jours. Il n'entendait point que l'on donnât l'assaut à sa fille, comme à une citadelle que l'on veut forcer à se rendre.

Le mari accepta de bonne grâce toutes les conditions que M. d'Avray crut devoir lui imposer. Il repartit le soir même, et ce fut du château de Manerville, situé aux portes de Caen, qu'il adressa cette lettre à sa femme:

"Ce n'est pas sans une émotion plein de crainte que je vous écris, à vous que je n'a plus le droit d'importuner même de mes prières. Peut-être montrerez-vous à ces lignes autant de sévérité qu'à moi-même. Peut-être refuserez-vous de les lire comme vous avez refusé de me voir. S'il en était ainsi, je ne me permettrais même pas de me plaindre. Je trouverais peut-être, au contraire, que vous auriez raison, et je m'inclinerais devant votre justice. Je vous ai si cruellement offensée que je vous reconnais le droit de regarder mes fautes comme indignes de pardon. Mais je vous sais l'âme trop haute et le cœur trop généreux pour vouloir condamner sans l'entendre celui qui se déclare lui-même le plus coupable des hommes. Sachez seulement que j'accepte d'avance toutes les expiations qu'il vous plaira de m'imposer. Vous seule serez juge de leur durée. Quand à moi, je ne souhaite plus rien dans ce monde, sinon de vous convaincre de mon repentir, et de vous désarmer par ma soumission. Mais soyez clémente, et n'exigez pas que je finisse loin de vous une vie qui vous appartiendra jusqu'à se dernière heure."

La suite à dimanche prochain.

DOUBLE COTTAGE MODERNE, 2216-18 2220-22 RUE BIENVILLE entre les rues Bendon et Lopez, quatre chambres et bains de chaque côté. Toutes les commodités. Comptant, ou par petits paiements mensuels,

PERRIN

401 Bâtisse Perrin Tél. Main 35